

A hand holding a coffee spoon with foam, overlaid with a grid and geometric shapes.

Café Pro

#Entreprises #Intermittents #Artistes

aFDas
DEMAIN SERA FORMATION

Café Pro ARSUD

Nice - 16 septembre 2025

**Développer vos
compétences et sécuriser
votre parcours professionnel**



Entreprises

Plan de Développement des Compétences



Plafonds de financement

LÉGAL*

<p><u>Entreprises <11 salariés</u></p>  <p>1 400 €</p> <p>HT/an*</p> <p>2 000 € en 2025</p>	<p>ou</p>	<p><u>Entreprises 11 à 49 salariés</u></p>  <p>2 100 €</p> <p>HT/an*</p> <p>3 000 € en 2025</p>
---	-----------	---



CONVENTIONNEL*

selon votre branche professionnelle



 Pour plus d'informations contactez votre conseiller

* Dans la limite des fonds disponibles

Financer et gérer votre projet

Le plan conventionnel du Spectacle Vivant



**Dans la limite d'un plafond
individuel par entreprise**

**Pour toutes les entreprises : 2 500 € + 140 % de la
contribution conventionnelle N-1**

**En dehors du plafond individuel
par entreprise**

**Les coûts pédagogiques des actions de formation
« comprendre, prévenir et agir, sur les
thématiques**

↳ « contre les Violences et Harcèlements Sexuels et Sexistes dans les
relations de travail »

↳ « pour les Transitions Écologiques »

(offres retenues par le CA de l'Afdas)

**Les prestations d'appui-conseil pour les entreprises
de moins de 250 salariés**

**Le CCP « Inspection d'Ensembles Démontables » (Coûts
pédagogiques)**

Intermittents

Le plan de développement des compétences



Justifier d'un volume d'activité
sur **les 24 derniers mois**



CATÉGORIE PROFESSIONNELLE	NOMBRE DE JOURS / CACHETS MINIMUM
<ul style="list-style-type: none">● Artistes interprètes● Musiciens● Metteurs en scène● Réalisateur	48
<ul style="list-style-type: none">● Techniciens du spectacle vivant	88
<ul style="list-style-type: none">● Techniciens du cinéma et de l'audiovisuel	130

*Ces conditions sont susceptibles d'évoluer en cours d'année

Intermittents

Le financement des formations



COÛT PÉDAGOGIQUE



FRAIS ANNEXES

(transport et d'hébergement)



L'organisme de formation doit être certifié

Qualiopi
processus certifié



Durée du dernier stage suivi	Délai de carence
Inférieure ou égale à 40 heures	8 mois
Entre 41 heures et 80 heures	12 mois
Supérieure à 80 heures	24 mois

Sauf pour :

- les formations des catalogues VHSS et Transition écologique
- les formations de sécurité dans la limite de 3 300 € HT par an (barème horaire maximum 48€ HT)

Le financement est assuré par l'Afdas dans la limite des financements disponibles

Intermittents

Les thématiques de formation éligibles



→ Montée en compétences métiers

→ Pratiques artistiques

MÉTIERS

TRANSVERSALES

→ Montée en compétences transverses

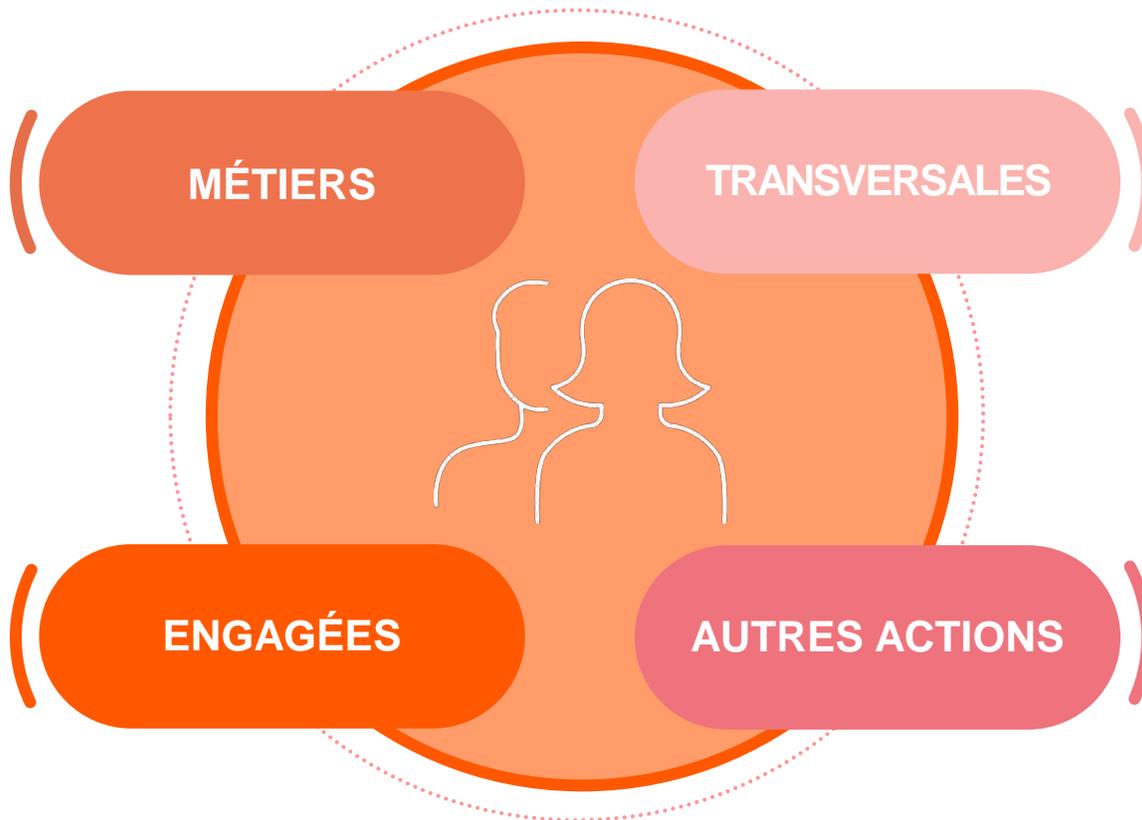
→ Transition écologique et RSE

→ Lutte contre les VHSS

ENGAGÉES

AUTRES ACTIONS

→ Sécurité



L'Appui-Conseil Carrière

a



Une prestation
spécifique



Objectifs :

- Clarifier vos envies et vos compétences
- Explorer de nouvelles opportunités professionnelles
- Préparer une reconversion ou un projet de formation
- Identifier les bons dispositifs Afdas

Publics :

Intermittent

Journaliste pigiste presse écrite ou en ligne et des agences de presse

Salarié Loisirs, Publicité, Spectacle Vivant, Presse Magazine

Format :

- Entretiens individuels et confidentiels
- Ateliers collectifs
- Web conférences thématiques
- + Plateforme dédiée

Un parcours **personnalisé**, selon vos **disponibilités**, en **présentiel** ou à **distance**,
100% financé sur des fonds réservés

Le Compte Personnel de Formation - CPF

a

Le CPF permet à chaque salarié d'accumuler des droits à la formation tout au long de sa vie professionnelle

**MON
COMPTE
FORMATION**

Dispositif géré par



Quelles formations ?

- Formation diplômante ou certifiante
- Bilan de compétences
- Permis catégorie B et poids lourds
- Formation ou accompagnement à la création/reprise d'entreprise
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Comment ça fonctionne ?

- Versement jusqu'à 500 € / an (plafonné à 5 000 €)
- Ou 800 € (dans la limite de 8 000 €) pour les salariés faiblement qualifiés ou ayant une reconnaissance de handicap
- Financement utilisable sur le site : moncompteformation.gouv.fr

Abondement Afdas jusqu'à 12 000 €
pour financer le reste à charge éventuel
lorsque votre budget CPF est insuffisant

Autres abondements possibles
par France Travail et la Région

Le Projet de Transition Professionnel – PTP

a

Un dispositif pour accompagner le **changement de métier ou de profession** par le financement d'une formation certifiante (diplôme ou titre inscrit au RNCP)



POUR QUI ?

Tous les salariés sous réserve d'une ancienneté et d'un volume d'activité minimum.

COMMENT ?

Sur le temps de travail, avec autorisation d'absence de l'employeur ou **hors temps de travail**

COMBIEN ?

- Prise en charge **totale ou partielle** des coûts **pédagogiques et de mobilité** (transport / hébergement)
- **Maintien de tout ou partie** de la rémunération

→ Cofinancement Afdas pour les intermittents dont le dossier PTP a été validé par Transitions Pro

Artistes-auteurs

Le plan de développement des compétences



Artistes-auteurs

Les conditions d'accès 2025

a



Montant cumulé Recettes artistiques	Période concernée (hors année en cours)
7 128 € (600 x SMIC horaire brut au 01/11/2024)	3 ans
10 692 € (900 x SMIC horaire brut au 01/11/2024)	5 ans

Justificatifs



- Déclaration Urssaf Limousin
- Attestations annuelles de revenus artistiques
- Relevés de droits d'auteurs
- Appels trimestriels à cotisations

Artistes-auteurs

Le financement des formations



COÛT PÉDAGOGIQUE



FRAIS ANNEXES
(transport et hébergement)



L'organisme de formation doit être certifié



Jusqu'à 5 600 € HT /an
plafond de financement
pour une ou plusieurs
actions de formation
hors frais annexes

Formations métiers
(photo, sculpture, design, écriture, illustration, composition...)

Jusqu'à 60€ HT/h

Formations transversales
(gestion, bureautique, langues, communication, droits d'auteurs)

Jusqu'à 40€ HT/h

Validation des Acquis de l'Expérience - VAE

Jusqu'à 3 000 € HT

Bilan de compétences

Jusqu'à 1800 € HT

En complément
hors plafond de 5 600 € HT /an

Catalogue prévention VHSS

100% hors plafond annuel

Catalogue Transition écologique & RSE

100% hors plafond annuel

Le financement est assuré par l'Afdas dans la limite des financements disponibles et peut évoluer en cours d'année

QUESTIONS  **RÉPONSES**



Mardi 16 septembre 2025
9h30 à 12h00

Agence France Travail Nice Centre
44 rue Berlioz

Temps d'échanges sur les formations, les parcours d'accompagnement et les dispositifs de financement accessibles et spécifiques aux artistes, créateurs et entrepreneurs culturels.





Expertise Culture Spectacle dans les Alpes Maritimes

Marilyne Dignac (Cannes) &
Sophie Coves (Nice)





Notre mission : accompagner les acteurs culturels dans leurs projets et répondre aux besoins des recruteurs.

Professionnels de la Culture, France travail est là tout au long de votre vie professionnelle !

Employeurs, nous avons la plus grande base de données à votre disposition gratuitement et un choix d'actions facilement mobilisables sur les recrutements !



Un accompagnement personnalisé



Accompagnement en agence

- **Les profils culturels** en voie de professionnalisation sur les métiers des arts visuels, du spectacle vivant et de l'audiovisuel
- Le conseil en évolution professionnelle



Les intermittents du spectacle

- Accompagnement ponctuel à la demande avec le conseil en évolution professionnelle
- Accompagnement personnalisé par un conseiller indemnisation FTS



Service employeurs du 06

Aux entreprises et associations
Partenariats, Promotion de profils, Mises en relation, Offre d'Emploi, Casting, Job dating et, Informations sur les aides et mesures de l'emploi et de la formation

spectaclenicecentre.06212@francetravail.fr

Offre de services accompagnement

- Conseil sur la recherche d'emploi dans le secteur culturel
- Accompagnement sur le projet de formation, de création d'entreprise
- Information réglementaire (statut d'auteur, l'intermittence...)

- Les outils utiles :
 - Immersion facilitée
 - [Plateforme Culture & Spectacle](#)
 - [France Travail Culture-Spectacle PACA](#)

- **Formation et dispositif de droit commun :**
 - Les AIF
 - Les formations conventionnées par France travail (AFC)
 - Les co-financements CPF via l'abondement
 - Projet de Transition Professionnelle via transitions pro PACA pour les intermittents
- La Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) aide au financement d'une formation avant l'embauche accordée aux employeurs (CDI ou CDD d'au moins 6 mois)

[Accueil](#)

[Je découvre](#)

[Je me forme ou je travaille](#)

[Je me fais accompagner](#)

Lumière sur les métiers du spectacle, de l'industrie culturelle et créative



Offre régionalisée des équipes Culture Spectacle

- ❑ La page [Facebook culture spectacle PACA](#)
- ❑ Une plateforme Formation et évolution pro <https://cultureetspectacle.francetravail.fr/>

- Prestations proposées via Mes Evènements Emplois :
 - ❑ Ateliers sectoriels / Webinaires (Réseaux sociaux / Faire son festival / Portfolio, CV...**Google**)
 - ❑ **Permanences de l'OPCO AFDAS**
 - ❑ Découverte des métiers (ARTS / **Commission du film ...**)
 - ❑ Café Pro Arsud - Afdas - France travail
 - ❑ Seule(s) en Scène
 - ❑ Webinaires indemnisation par France Travail Services
 - ❑ Webinaires GUSO

Focus sur le statut Artiste Auteur



L'artiste-auteur est considéré comme indépendant par France Travail

« Est considéré comme artiste-auteur, toute personne affiliée au régime social des artistes-auteurs <https://www.artistes-auteurs.urssaf.fr/aa/accueil> »

Les artistes auteurs d'**œuvres littéraires et dramatiques**, musicales et chorégraphiques, audiovisuelles et cinématographiques, graphiques et plastiques, ainsi que photographiques sont affiliés obligatoirement au régime général de sécurité sociale pour les assurances sociales et bénéficient des prestations familiales dans les mêmes conditions que les salariés.

Prestation spécifique :

Dispositif d'accompagnement - Artiste-Auteur FT – AFDAS pour les allocataires du RSA

Votre Service Employeurs Alpes maritimes

Sophie COVES, Expertise Culture départementale

spectaclenicecentre.06212@francetravail.fr

sophie.coves@francetravail.fr

L'offre employeurs

- Le spectacle occasionnel [le GUSO](#) s'adresse à tout employeur dont l'activité principale n'est pas le spectacle. L'artiste du spectacle vivant doit être déclaré via le Guichet du Spectacle Occasionnel
- [la notice réglementaire](#) pour les employeurs du secteur privé ou public qui emploient des salariés intermittents du cinéma, de l'audiovisuel, de la diffusion TV, radio ou du spectacle.
- Le site dédié est [ici](#) + 3995 > code région 99 puis choix n°2
- Les [aides à l'emploi](#) et les simulateurs du GIP cafés cultures

La [licence Spectacle](#) en PACA est gérée par la [DRAC](#). C'est une autorisation administrative obligatoire en France pour toute personne ou structure souhaitant organiser des spectacles.

Les aides à l'embauche spécifiques : le Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle ([FONPEPS](#)) est un fonds créé pour soutenir l'emploi dans le spectacle vivant et enregistré, dans le secteur public comme dans le secteur privé. Il est destiné aux entreprises du spectacle et aux artistes et techniciens qu'elles emploient. Son objectif est d'encourager la création d'emplois durables.

Des solutions personnalisées avec France Travail.Pro

Participer à un événement

Je souhaite faire découvrir mes métiers, rencontrer des candidats

S'informer sur les aides à l'embauche

- Je bénéficie d'une aide financière
- Je bénéficie d'une aide à la formation avant l'embauche de mon futur salarié

Recruter autrement :

J'élargis mon sourcing avec :

- La Méthode de recrutement par Simulation MRS
- Les Recrutements Immersifs



Publier une offre d'emploi

Je publie une offre attractive et adaptée au marché du travail

Cibler et contacter des candidats

- J'accède à la banque de profil
- Je bénéficie d'une présélection de candidats par un conseiller

Donner de la visibilité à votre entreprise

Je fais la promotion de mon entreprise sur France Travail.Pro avec « Ma page Employeur »

Réaliser une période d'immersion professionnelle

J'ouvre les portes de mon entreprise pour faire découvrir un métier ou détecter un talent

Et aussi des solutions pour développer son engagement inclusif et sécuriser l'intégration de candidats en situation de handicap [ici](#)



Former pour recruter avec la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle

Développez les compétences de votre candidat

- Vous formez votre candidat en interne et/ou en externe avec l'appui d'un organisme de formation selon votre besoin
- Pour un CDI ou CDD/intérim/alternance d'au moins 6 mois
- Jusqu'à 300 heures de formation en tutorat prise en charge par France Travail
- Vous effectuez votre demande en ligne en toute autonomie



- 90 200 formations avant embauche en 2024
- 83% des stagiaires toujours en emploi 6 mois après la fin de formation



Le + de votre conseiller France Travail Pro :

- Vous aide à construire le parcours de formation
- Vous accompagne dans la réalisation de cette démarche



● Participer à un évènement : Casting, job dating, rencontre emploi...

- **Gagnez en visibilité avec « [Mes évènements emploi](#) »**
- **et rencontrez des candidats en participant à des évènements**
- Votre agence et ses partenaires organise régulièrement des évènements pour faciliter la rencontre entre candidats et entreprise
- Participez à un évènement pour votre prochaine campagne de recrutement en contactant votre conseiller ou directement en ligne [ici](#)
- Bénéficiez de l'appui de France travail pour communiquer sur votre évènement
- Rencontrez des candidats informés et préparés à la rencontre
- Partagez sur les **réseaux sociaux** !



Le + de votre conseiller France Travail Pro :

- Vous associe à un évènement ou crée le vôtre
- Organise avec vous l'évènement et peu aussi vous mettre à disposition une salle et moyens techniques



Réaliser une période d'immersion professionnelle

- **Accueillez un candidat en situation de travail réelle**
- Vous accueillez un candidat pour une durée courte et définie
- **Le candidat participe aux activités**, accompagné par un tuteur que vous aurez désigné, il n'est pas salarié
- Le candidat n'est pas salarié, il conserve son statut d'origine
- Signez la convention en ligne sur « [Immersion facilitée](#) »



- **226 000** immersions réalisées en 2023
- Recommandé par **96%** des entreprises utilisatrices
- 119 000 employeurs utilisateurs en 2023



Le + de votre conseiller France Travail Pro :

- Vous conseille sur le **parcours de tutorat**
- Fait avec vous le **bilan de la période** avec le candidat



Développer votre engagement inclusif

Recrutez et sécurisez l'intégration de candidats en situation de handicap

- Une «**Team handicap**», composée de conseillers France Travail et Cap emploi est à votre disposition **dans chaque agence**
- Les conseillers de la Team handicap sourcent et présélectionnent des candidats en situation de handicap correspondant à votre offre d'emploi et peuvent vous aider à adapter l'environnement de travail si besoin
- Les conseillers de la Team handicap vous conseillent et vous accompagnent pour être un employeur handi-engagé



- **3,5%**, taux d'emploi de personnes en situation de handicap dans le secteur privé (**l'obligation légale est de 6%**)
- **31 765** employeurs sensibilisés au handicap et accompagnés, depuis janvier 2024
- **207 275** demandeurs d'emploi en situation de handicap ont **repris un emploi** en 2023



Le + de votre conseiller France Travail Pro :

- Fait le lien avec nos **conseillers spécialisés** de la Team handicap
- Vous met en relation avec d'autres partenaires pour favoriser des échanges de pratique sur le handicap ou monter un plan d'action RH handicap



Les questions les plus courantes et les guides



J'ai fait combien d'heures ?

Je veux devenir intermittent et son guide

Je veux assimiler mes heures : L'assimilation permet de retenir des heures de formation professionnelle pour la recherche des 507 heures requises ou 43 cachets lors de l'examen de droits au titre des annexes 8 ou 10

Je veux me reconverter : Le projet de transition professionnelle (PTP) et renvoyer vers ICI

Est-ce que mes heures d'enseignement comptent dans mon calcul de l'intermittence ? Les heures d'enseignement artistique ou technique

Peut-on cumuler intermittence du spectacle et auto-entreprise et puis être président de mon association et intermittents

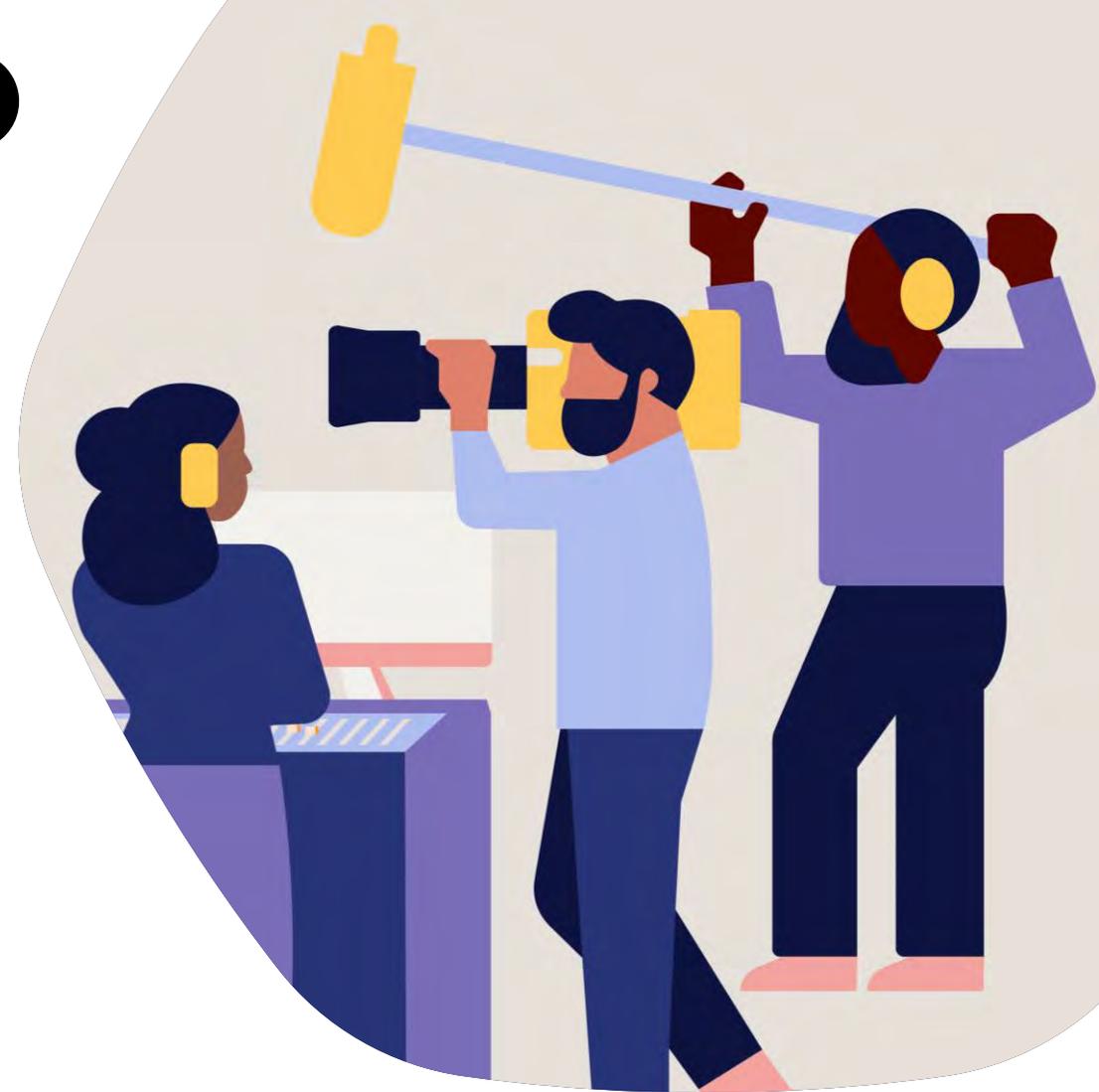
Je veux effectuer un droit d'option

Je souhaite bénéficier du régime d'intermittent du spectacle

Comment toucher mes congés spectacles ?

La mobilité internationale

Le guide de l'intermittence



Merci de votre participation !

La
Fabrique
de Formation



par Arsud

La fabrique de formation

par **Arsud**

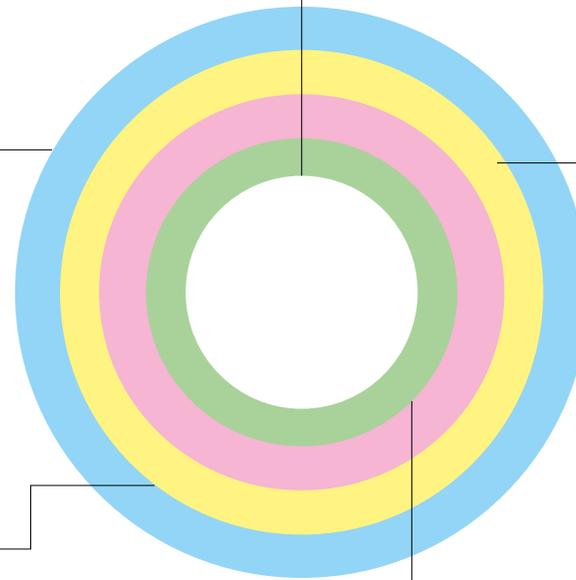


Ecoute & Diagnostic

Traduire vos besoins & questionnements en parcours d'accompagnement & de formation

Programmation évolutive
pour renforcer et approfondir
les fondamentaux, former et
accompagner sur les
nouveaux enjeux (les
transitions...)

Formation crossover
avec des parcours
pédagogiques, conseil,
suivi personnalisé...



Formats courts et mixtes
pour s'adapter aux
professionnels

Adapté pour du
sur-mesure
en intra entreprise

La fabrique de formation

par **Arsud**



Production

v

Diffusion

v

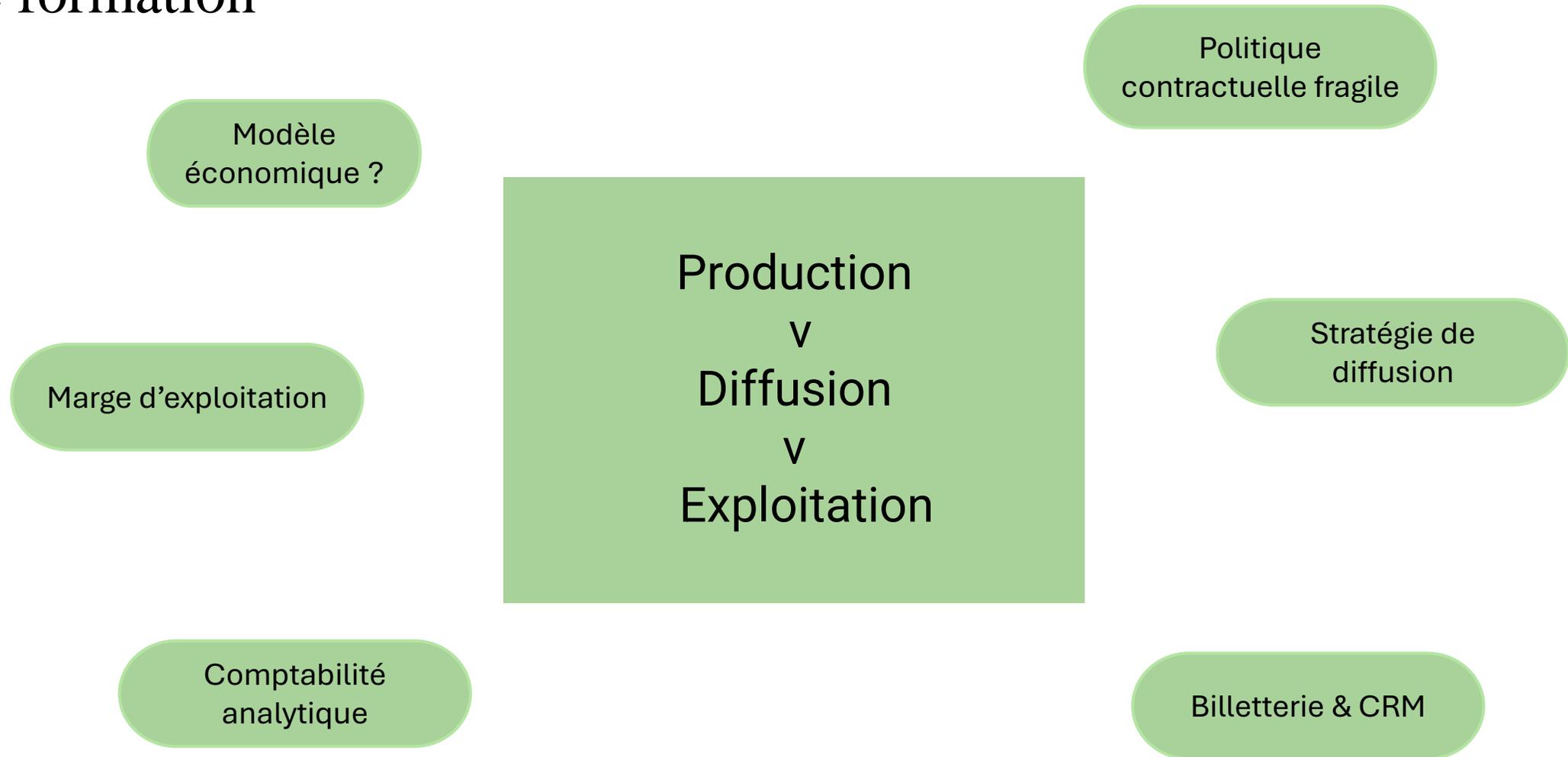
Exploitation

Communication,
marketing
et numérique

Transition écologique

Innovation, industrie créative
et entrepreneuriat

La fabrique de formation par **Arsud**



La fabrique de formation

par **Arsud**



Dimension stratégique
« La Marque »

De multiples cibles,
usagers, clients

Communication &
multi-activité

Communication,
marketing
et numérique

Communication vs.
prospection,
outils de diffusion

Plan d'actions
opérationnel

Communication
responsable

La fabrique de formation

par **Arsud**



de l'idée...
à l'association !

€ : publiques, pro,
privés...

Innovation,
industrie créative
et entrepreneuriat

La transition
numérique & IA

La gestion €

Les modèles € des
slasheurs

La *jungle* des
dispositifs

La fabrique de formation

par **Arsud**



Tout le monde en
parle !

Initiatives
inspirantes

Cadres de
références

Mobilisation des
équipes et des
partenaires

Pacte régional de
transition écologique

Transition écologique

Enjeux de la
gouvernance